



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 29-8287-4
Date de révision: 18/07/2018

Numéro de version: 1.20
Annule et remplace la version du : 26/04/2018

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotchbond™ Universal

Numéros d'identification de produit

70-2011-3903-0

7000055178

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH05 (Corrosion) | SGH07 (Point d'exclamation) | SGH09 (Environnement)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7	15 - 25
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	15 - 25
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9	229-745-1	5 - 15
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décanediol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2		1 - 10
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	220-688-8	< 1

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention::

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Élimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient 30% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H315 n'est pas applicable sur la base de résultats de test

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7		15 - 25	Skin Sens. 1B, H317
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	01-2119490169-29	15 - 25	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Nota D
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9	229-745-1		5 - 15	Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335
Ingrédients non dangereux	Mélange			10 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	310-178-4		5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43	10 - 15	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décanediol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2			1 - 10	Lésions oculaires 1, H318; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335
Polymère d'acide acrylique et d'acide	25948-33-8			1 - 5	Substance non classée

méthylènebutanedioïque					comme dangereuse
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	233-814-1		< 2	Substance non classée comme dangereuse
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	10287-53-3	233-634-3		< 2	Substance non classée comme dangereuse
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	220-688-8		< 1	Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Nota D
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	204-881-4	01- 2119565113- 46	< 0,5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Condition

Formaldéhyde
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants
Oxydes d'azote.

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouveau paire. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas mettre dans les yeux. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
Ethanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m3 (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m3 (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide visqueux
Apparence/odeur:	Liquide jaune. Odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	$\geq 78^{\circ}\text{C}$
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	$30,5^{\circ}\text{C}$ [Méthode de test: Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1 - 1,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	appréciable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Non applicable.</i>
Densité	1 - 1,2 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérigène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Ethanol	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Ethanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Ethanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxyde phosphorique (P2O5)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxyde phosphorique (P2O5)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 380 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bornane-2, 3-dione	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bornane-2, 3-dione	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,436 mg/l
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

3M™ Scotchbond™ Universal

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 930 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
Ethanol	Lapin	Aucune irritation significative
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Jugement professionnel	Irritant
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Aucune irritation significative
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Corrosif
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
Ethanol	Lapin	Irritant sévère
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Jugement professionnel	Irritant sévère
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Ethanol	Humain	Non-classifié
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle		Sensibilisant
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Homme et animal	Non-classifié
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Humain	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	classification. Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	In vitro	Non mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vitro	Non mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Ethanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ethanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	pendant la grossesse
Ethanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 497	1 génération

(triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse		fertilité masculine		mg/kg/day	
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Ethanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Ethanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrine Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ethanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Ethanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Ethanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 Mois
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation	système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours

3M™ Scotchbond™ Universal

Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 420 mg/kg/day	40 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 480 mg/kg/day	10 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	CAS #	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de	122334-95-6		Données non disponibles ou			

(triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse			insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,0139 mg/l
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,0062 mg/l
Ethanol	64-17-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	42 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	5 012 mg/l
Ethanol	64-17-5	Algues - autres	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 580 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	10 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	9,6 mg/l
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	10287-53-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			% en poids
2-Diméthylaminéthylméthacrylate	2867-47-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	69,7 mg/l
2-Diméthylaminéthylméthacrylate	2867-47-2	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	19 mg/l
2-Diméthylaminéthylméthacrylate	2867-47-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	33 mg/l
2-Diméthylaminéthylméthacrylate	2867-47-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	32 mg/l
2-Diméthylaminéthylméthacrylate	2867-47-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	4,35 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>0,4 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,48 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,4 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	42 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,053 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,023 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	32 % en poids	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Ethanol	64-17-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	91 % en poids	OCDE 301C
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	20.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.88 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	4.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	95.3 % en poids	OCDE 301E
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4.5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande	OCDE 301C

					biologique en oxygène théorique DBThO	
--	--	--	--	--	---------------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	Autres méthodes
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Ethanol	64-17-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	Autres méthodes
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décanediol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	4.5	Autres méthodes
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.1	Estimation : Facteur de bioaccumulation
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.13	Autres méthodes
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	1277	OCDE 305E

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans

un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-3903-0

ADR/RID: Marchandises dangereuses en quantités exceptées, CLASSE 3, III, (--).

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3, III, IMDG-Code segregation code: NONE, Dangerous Goods in excepted Quantities, EMS: FE, SD.

ICAO/IATA: DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 3, UN1133, III.

ADR: UN 1133; ADHESIVES; 3; II; (D/E); F1.

IATA: UN1133; ADHESIVES; 3; III.

IMDG : UN1133; ADHESIVES; 3; III; FE, SD.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
 Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
 Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.
 Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
 Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
 Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionnel et l'application
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 0 -Autre activité de procédé ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les

	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.
--	--

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr